



Communiqué

Pour publication immédiate

Entente chez Robover Inc.

Réunis en assemblée le 28 novembre dernier, les membres de l'unité Robover ont accepté dans une proportion de 89% l'entente de principe intervenue le 9 novembre entre les TCA et l'employeur.

La négociation a permis des augmentations de salaire de 2% la première année, 2% la deuxième année et 2,25% la troisième année, plus un boni de signature de 250 \$. De plus, si l'IPC est supérieur à l'augmentation salariale prévue pour chacune des années, le taux de salaire sera majoré jusqu'à concurrence de 3%. La participation de l'employeur au régime de pension passera de 3,5% à 4% les deux premières années, et à 4,25% la troisième année de la convention collective pour les salariés ayant complété plus de 8001 heures de travail. Lorsqu'un salarié sera en situation de déplacement dans une classification de niveau salarial inférieur, son salaire sera maintenu durant une période de 4 mois. À partir du 1^{er} janvier 2011, les indemnités accordées pour vacances annuelles, jours fériés et autres congés seront déposées dans un compte en fiducie pour ainsi constituer de l'épargne pour chaque salarié et leur permettront de bénéficier de prestations d'assurance-emploi durant la fermeture des vacances de la construction.

De plus, un comité d'examen des couvertures d'assurance collective a été créé avec mission de déterminer s'il y aurait lieu d'apporter des changements à l'une ou l'autre des couvertures actuelles, et ce, dans le respect des primes totales payées à l'égard de l'ensemble des couvertures d'assurance collective. Ce comité doit avoir complété ses travaux au plus tard le 31 mai 2011.

« La solidarité des membres et le leadership du comité syndical ont fait en sorte que nous sommes parvenus à une entente de principe sans conflit » conclut Daniel Déry, représentant national des TCA attiré au dossier.

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec)

Daniel Déry, représentant national : 418-622-5261, 1-800-561-5261